

TARENTAISE



Cinq et un font 7...

Cinq ans déjà, mais il en reste deux. C'est désormais incontournable.

La loi du 15 décembre 2005 proroge en effet d'un an la durée du mandat des conseillers municipaux et conseillers généraux renouvelables en 2007.

Le motif essentiel est que le renouvellement des conseils municipaux dans les semaines précédant l'élection présidentielle ne permettrait pas aux candidats de recueillir de façon sereine et équitable les parrainages de cinq cents élus comme les y contraint la loi du 6 novembre 1962.

C'est donc en mars 2008 qu'auront lieu les prochaines municipales. Les présidentielles auront lieu en avril et mai 2007, les législatives en juin 2007.

Calendrier bien dense ! Souhaitons pour autant qu'il ne gèle pas la gestion des grands dossiers, en particulier sur l'éducation et l'emploi des jeunes, qui appellent une vraie réflexion collective et contradictoire sur le long terme mais sans délai plutôt que les éternelles querelles de pouvoir...

J'entendais ce matin (de la mi-mars) un sociologue, sur France-Inter, faire écho aux inquiétudes légitimes des jeunes. Pour autant, il concluait en affirmant qu'il faudrait aussi rapidement *savoir dire oui*. Entendant par là non pas adhérer aux propositions actuelles sur le CPE mais, par delà les conflits, qu'il devenait impératif de construire l'avenir sur des valeurs communes, avec la volonté d'aboutir et pas seulement de préparer de prochaines échéances électorales !

Tout va plus vite, tout se mondialise, aux plans économique, social comme sanitaire ; est-il besoin d'épiloguer ?

Faudra t-il pour autant désertier le terrain de la proximité ? je ne le pense pas. Au contraire, cela reste un domaine privilégié pour prendre part à certaines décisions parfois essentielles au quotidien. Certes, dans ces lignes mêmes, il m'arrive de déplorer l'inertie administrative mais la capacité de choisir reste un privilège à ne jamais déconsidérer.

Si la fibre municipale commence à vibrer en vous, laissez la donc mûrir pour ce prochain rendez-vous différé.

Bien cordialement

Patrick Leplat

Sommaire :

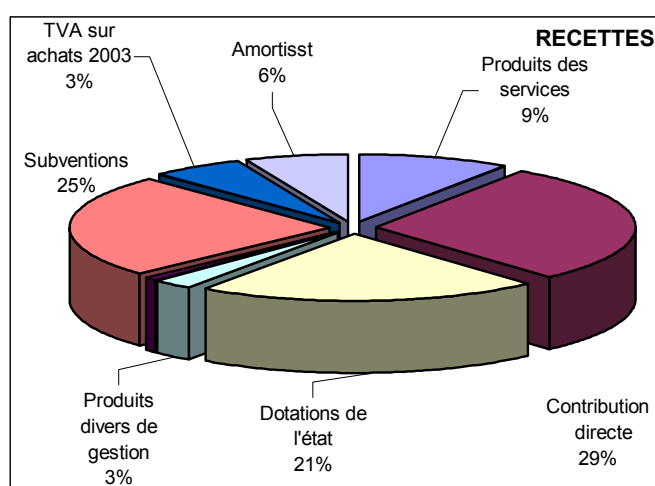
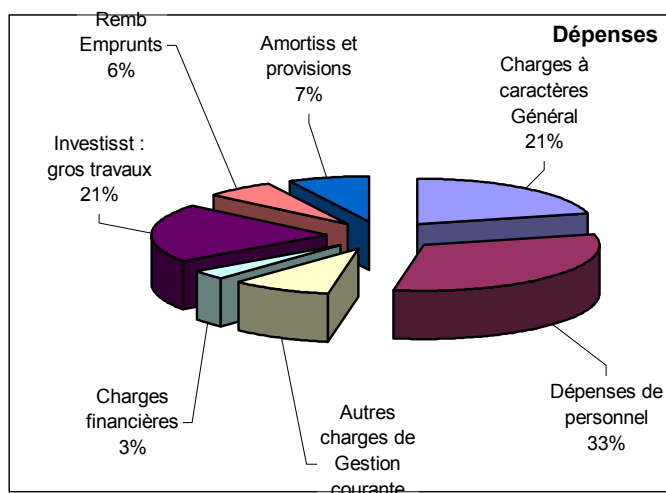
- P 2 Les finances
- P 3 Cantine—Fleurissement
- P 4 Exbrayat, ADMR, déneigement
- P 5 SICTOM, Pilat propre, Eau
- P 6 Gendarmerie, Le mai, Agenda

LES FINANCES DE LA COMMUNE



RECAPITULATIF DES DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENTS pour 2005 en euros					
DEPENSES			RECETTES		
	Eau et Assainissement	Commune		Eau et Assainissement	Commune
Remboursement Emprunts	8 332	11 406	Taxe Locale Equipement		2 644
Dossier Etude approvisionnement Eau	13 013		Amortissements	23 259	
Ordinateur Mairie		1 225	Enveloppe Cantonale		6 730
Goudron		41 677	TVA 2003		22 054
Sécurité Eglise		1 381	Subvention	84 087	
Container verre		1 770			
Ecole		3 976			
Alarme Mairie /Ecole		2 301			
TOTAL DEPENSES	21 345	63 736	TOTAL RECETTES	107 346	31 428

RECAPITULATIF DES DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE pour 2005 en euros					
DEPENSES			RECETTES		
	Eau et Assainissement	Commune		Eau et Assainissement	Commune
Energie électricité	928	5 425	Coupes de bois		
Combustibles, Carburants, eau, autres		7 783	Concessions, Redevances funéraires...		1 165
Fournitures diverses	846	6 087	Vente d'eau/assainissement	32 745	
Fournitures Administratives et Scolaires		4 013	Travaux et autres redevables		953
Entretien Réparations	4 104	182			
Entretien : voies et réseaux, véhicules...		9 702	TOTAL Produits des services	32 745	2 118
Primes Assurance, maintenance...		7 549	Sbvention Communauté commune		2 625
Relations publiques, fêtes, cérémonies...		1 826	Contributions directes		94 559
Rémun intermédiaire, honoraires, doc techniques	5 923	3 590	Taxe add droits mutation et divers		9 577
Frais de télécommunications, affranchissements	160	2 728	TOTAL Impôts et taxes		106 761
Frais de Gardiennage, concours divers		3 135	Dotations forfaitaires		57 936
Impôts, taxes, redevances...	530	1 503	Dot solidarité rurale 2ème frac		7 519
TOTAL Charges à caractères général	12 491	53 522	Dotations aux élus		2 479
Rémunération du personnel	2 500	96 070	Subvention de l'Etat et autres		2 224
TOTAL Dépenses de personnel	2 500	96 070	Attributions du FDTP fntp		5 816
Indemnités élus, cotisations retraites		16 597	Compensation de l'Etat		2 025
Service incendie		8 442	TOTAL Dotations, participations		77 999
Contributions diverses : Parc Pilat, Ludo bus...		1 395	Revenus des immeubles		4 598
Subventions, Ecoles, associations...		1 872	Produits divers de Gestion		3 104
TOTAL Charges de gestion courante		28 307	Libéralités reçues, remboursements divers		2 142
Charges exceptionnelles	155	300	TOTAL Produits divers Gestion	0	9 845
Intérêts des emprunts dettes	6 108	3 955	TOTAL RECETTES	32 745	196 723
TOTAL Charges financières, intérêts	6 263	4 255			
Dotations aux amortissements, provisions	23 259		Solde à fin 2004		67 710
TOTAL Amortissements et provisions	23 259		Recettes - Dépenses		56 494
TOTAL DEPENSES	44 513	182 154	Solde à fin 2005		124 204



LA CANTINE SCOLAIRE

Notre cantine change de lieu : conséquences diverses.

* Bref historique pour comprendre:

Depuis 3 années scolaires une cantine a été mise en place pour répondre à la demande d'un certain nombre de parents d'élèves. Elle fonctionne avec trois partenaires :

- Un prestataire de services (restaurant de M. Blachon) qui s'occupe des repas et qui fournissait la salle jusqu'à ce jour.
- La Mairie qui gère le personnel de surveillance (de 11h20 à 13h20)
- L'association " les Gastro'Mômes" qui est en charge de la partie financière et de sa bonne gestion et est garante de la pérennisation du service.

Rappel sur l'engagement financier de la Mairie:

Le poste de Mme Tardy a été entièrement créé pour la mise en place de la cantine. En effet, deux personnes étant indispensables pour effectuer la surveillance des enfants de 11h30 à 13h20 (surveillance effective pendant le repas et jusqu'à la reprise de l'activité scolaire), Véronique Bruyère a accepté de ne plus prendre en charge la garderie du soir pour être présente à midi . Mme Tardy a donc assuré cette heure de garderie gratuite pour les parents concernés leur permettant ainsi de récupérer leurs enfants vers 17h30.

Le poste occupé par Mme Tardy engendre actuellement une dépense annuelle de 9588,48 euros charges patronales comprises.

* Quels sont les changements induits par la mise en place de ce service dans la salle polyvalente de la mairie ?

Suite à un changement de propriétaire du local actuel, le lieu de restauration est passé, dès le 27/03/06 du restaurant à la salle polyvalente de la Mairie.

L'évaluation, par Grégory Blachon des dépenses liées à sa consommation d'eau, d'électricité, de chauffage dans ses locaux a été chiffrée à 1,40 euros par repas. Ces frais devront donc dorénavant faire partie des charges communales.

D'autre part, suite à la réunion du 14 mars dernier avec les différents partenaires, le ménage journalier induit par cette nouvelle organisation (1/2h de mise en place avant 11h20 et 1/2 h de nettoyage systématique de la salle et des toilettes après 13h20) a été évalué à 4 heures supplémentaires par semaine. La commune devra donc supporter une nouvelle dépense de 1723,68 euros par an.

Un investissement de départ a été fixé à environ 400 euros (matériel de nettoyage, poubelle, torchons, serviettes.....) dont 85 euros HT ont déjà été utilisés pour l'achat d'un placard pour la vaisselle à stocker sur place. Il faudra également prévoir le coût engendré par les éventuelles dégradations liées à l'utilisation plus importante de cette salle.

Actuellement, 700 euros de subvention sont attribués chaque année à l'association Gastro'mômes pour son fonctionnement. Au regard du surcoût induit par la nouvelle organisation dans les locaux de la mairie (2 fois ½ la subvention), les commissions « finances » et « école » ont proposé de ne pas renouveler la subvention à l'association Gastro'mômes pour l'année 2006/2007. Cette décision a été entérinée par le conseil municipal du 30 mars 2006.

La répercussion automatique et intégrale de la baisse du prix des repas par l'association, nous a donc paru très prématurée puisqu'elle occulte totalement le surcoût communal. Gastro'mômes devra donc adapter sa tarification au regard de l'ensemble de ces éléments budgétaires (négatifs ou positifs) pour ne pas déséquilibrer son budget.

Evelyne Estellé et Nicole Néel



Fleurissement

Depuis deux ans, l'Association des Parents d'Elèves organise une vente de fleurs et plantes et sollicite la mairie pour que celle-ci y participe dans le cadre du fleurissement communal.

La municipalité rappelle à cette association, que pour des raisons comptables et fiscales, elle a obligation de se fournir chez un prestataire de service agréé.

Evelyne Estellé





Au cours de son assemblée générale du 7 avril dernier, l'Association « Les Bonheurs d'Exbrayat » a présenté le bilan des activités de l'année écoulée, le bilan financier, ainsi que la programmation des manifestations pour l'année 2006 avec un calendrier marqué par les 100 ans de la naissance de Charles Exbrayat. Les activités prévues à cette occasion seront prises en charge totalement par l'association stéphanoise « Les souvenirs d'Exbrayat » (programmation dans le dépliant ci-joint)

A l'issue de l'assemblée générale, la troupe « Les Burdivents » de Burdignes a proposé à l'auditoire une comédie intitulée « Cellule » d'après la pièce de théâtre « Quelle santé » de René Bruneau.

Prix Exbrayat

Le Prix Exbrayat sera reconduit cette année. Il permettra aux lecteurs qui souhaitent y participer de choisir le lauréat parmi trois titres qui leur seront proposés à partir du mois de juin 2006.

ADMR

L'association locale A.D.M.R. de Saint-Genest-Malifaux a présenté, à l'occasion de son Assemblée Générale du 31 mars, son bilan d'activité avec les différents services proposés à la population et notamment celui très récent (depuis le 1^{er} janvier 2006) de l'aide à la personne âgée.

Ce service, qui permet le maintien durable de la personne âgée à son domicile propose à celle-ci de prendre en charge le ménage, les courses, la préparation des repas, l'entretien du linge.... Ces prestations peuvent être financées par l'Allocation Personnalisée d'Autonomie ou par les caisses de retraite (le montant de l'aide tiendra compte du niveau d'autonomie et des ressources de la personne) .

Pour tout renseignement, s'adresser à :

Mme BITSCHY Nicole : 04.77. 51.25.28.

L'assemblée générale s'est poursuivie par une présentation de Mme NODIN Dominique de l'association « RESSOURCES » sur le thème de l'alcoolisme.



DENEIGEMENT

Les hivers se suivent mais ne se ressemblent pas. Si l'année 2004/2005 fût une exception quant à la quantité de neige, l'hiver 2005/2006 en fut une pour la ténacité de la neige, de la glace et de la froidure.

Cette situation fait une saison hivernale bien marquée et qui a été source de préoccupation pour les responsables de la commune, en matière de sécurité des usagers, en particulier pour la route des Palais. En effet, si les congères n'ont pas été au rendez-vous, et les passages de chasse-neige plus réduits que l'an dernier, la glace, elle, était bien présente.

Nous sommes bien conscients des difficultés de circulation sur cette voie, tant pour les usagers réguliers que pour le transport scolaire et pour les piétons.

Il faut rappeler que nous avons fait de nombreuses démarches auprès de la DDE pour que celle-ci prenne en charge cette voie communale. Malheureusement, nos demandes restent vaines. En effet la compétence voirie ayant été transférée au Département, les services de l'Etat, n'interviennent plus sur les voies communales.

La loi ne permet pas à la DDE de se positionner en prestataire de service.

Compte tenu de ces éléments, La municipalité a pris contact avec des prestataires de service privés qui pourraient prendre en charge l'entretien de la route des Palais.

En ce qui concerne la pouzzolane, dans la précipitation celle-ci a été stockée cette année, sur le parking de l'entrée du village. L'an prochain, nous réapprovisionnerons les différents points de stockage. Par ailleurs, nous étudions la possibilité de construire un point de stockage central couvert.

Progressivement nous cherchons à améliorer au mieux les conditions nécessaires à la sécurité de tous, face aux caprices de l'hiver.



Michel PEYRON

Eau

La Préfecture a donné son feu vert pour faire les forages d'essais.
L'entreprise qui doit les réaliser, interviendra dans la semaine
du 18 au 21 avril 2006.
Ceux-ci seront réalisés dans des terrains privés.



Opération Pilat propre

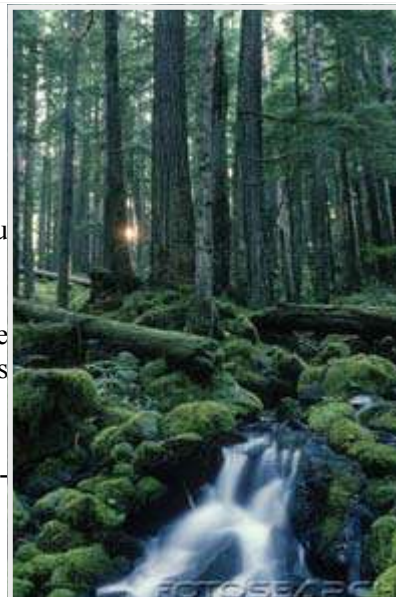
Cette opération s'est déroulée le Samedi 8 avril au matin sous un ciel printanier. Quelques adultes étaient au rendez vous ainsi qu'un groupe d'enfants pris en charge par Antoine Adréani. De retour vers 11 h 30 les différentes équipes avaient rassemblé une quinzaine de sacs de débris divers et un peu de ferraille.

Des lieux particuliers ont été ciblés comme, le Pont Souvignet, la Maison du Garde, et les abords du village.

Il est difficile d'évaluer si les quantités sont plus ou moins importantes d'une année sur l'autre. Dans tous les cas c'est un bon moment passé ensemble, et nous remercions toutes les personnes qui se sont associées à cette opération.

Un autre groupe d'enfants de l'école, doit intervenir dans les jours prochains, pendant le temps scolaire, nous les remercions par avance.

A l'année prochaine.

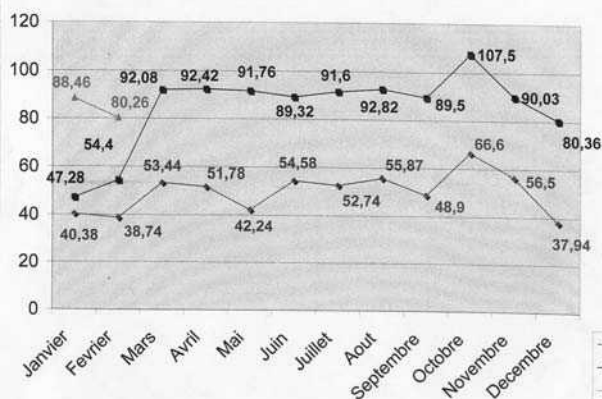


RECENSEMENT

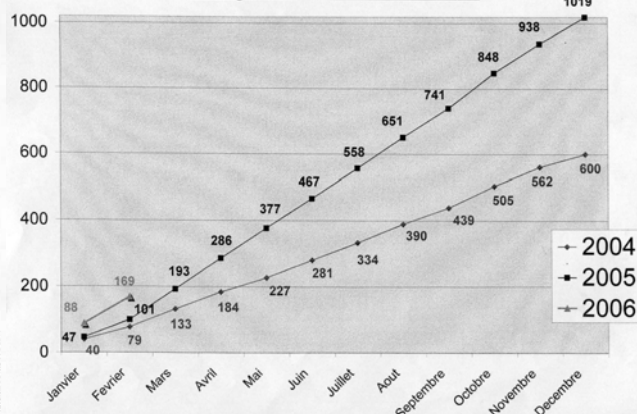
Le dernier recensement confirme l'augmentation d'une quarantaine d'habitants à Tarentaise. Ce qui nous amène à environ 456 personnes. Les chiffres officiels seront publiés prochainement.

LE SICTOM

Collecte sélective 2004/2005/2006



Tonnages cumulés 2004/2005/2006



Le tableau n°1 fait apparaître les tonnages cumulés d'ordures ménagères recueillis par le SICTOM.

Le tableau n°2 nous montre que le tri sélectif est en progression très nette.



Vos voisins sont partis en vacances pourtant, des individus sont en train de sortir de chez eux, les bras encombrés de matériel qu'ils chargent dans un véhicule avant de s'en aller. Vous êtes étonné sur le moment, mais très vite vous n'y pensez plus. Sans doute vos voisins avaient-ils confié le double de leurs clés à des amis, qui devaient venir chercher le vieux téléviseur et l'ordinateur dont ils ne se servaient plus.

Mais le lendemain, des gendarmes frappent à votre porte, vous informent que vos voisins ont été cambriolés et vous demandent si vous avez vu quelque chose. Alors vous comprenez; et vous regrettez d'être restés là à les regarder dévaliser vos voisins sans rien faire. Mais comment auriez-vous pu deviner ? Ils avaient l'air tellement calmes !

Des situations comme celles-ci, il y en a tous les jours, de plus en plus souvent. Parce que les cambrioleurs savent que le meilleur moyen de passer inaperçu est encore de prendre son temps et d'avoir l'air de ne pas se soucier d'être vus de tous. Alors les gens ne se méfient pas. La gendarmerie patrouille, mais ne peut pas être partout à la fois. Vous avez un rôle à jouer, ne le négligez pas ! Si vous remarquez quelque chose de suspect ou d'inhabituel, un simple coup de téléphone au 17, même anonyme, peut permettre aux gendarmes d'arriver à temps sur les lieux pour appréhender des cambrioleurs en flagrant délit et les empêcher de recommencer demain chez vous.

La gendarmerie sollicite votre aide afin de mieux vous protéger, pensez-y !

Communiqué de la gendarmerie nationale

LE MAI

Ne prenez pas peur et ne vous étonnez pas, si dans la nuit du 30 avril au 1er mai, vous entendez chanter avec insistance et conviction sous vos fenêtres. C'est la traditionnelle chanson du mai, qui vous est offerte par les jeunes de notre commune. Ils passent de maison en maison, pour annoncer l'arrivée du printemps et c'est une formidable occasion, malgré l'heure tardive; pour faire plus ample connaissance avec eux et leur ouvrir votre porte afin de les recevoir et de leur offrir une petite pause autour du verre de l'amitié. Et si vous n'avez vraiment pas le courage de sortir de votre lit, ou si vous craignez qu'ils ne réveillent vos petits endormis, vous pouvez toujours leur laisser sur le pas de la porte, une bouteille, des œufs, un gâteau ou une pièce de monnaie, cela leur permettra de faire la fête ensemble à la fin de leur tournée.

Bernadette TRANCHAND



Nous vous rappelons que le Bref Info est ouvert à toutes les associations qui souhaitent faire le compte rendu de leurs activités.

AGENDA

N° de téléphone en cas d'urgence : Médecin : le 15

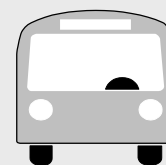
Cabinet infirmières : 04 77 51 24 40, Assistante Sociale : Secrétariat du Pôle du Pilat : 04 77 39 65 71

23/04	Courir pour le plaisir
29/04	Théâtre TAD
09/06	Pétanque nocturne TAD
01/07	Concours de pétanque
07/07	Assemblée générale TAD
Du 10 au 20/04	Exposition DDE sur la RN82

27 AVRIL

08 JUIN

29 JUIN



LUDO BUS

De 16 à 18 h devant l'école

Mise en page et illustrations : Olivier CHABANNE, Bernadette TRANCHAND. Prochaine Parution du Bref Info : le 15 juillet 06